MAIRIE DE TORCE EN VALLEE



HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi – jeudi – vendredi : 9h00-12h00 / 16h00-18h00 Mercredi: 9h00-12h00 02.43.29.37.15 mairie.torce.72@wanadoo.fr Fax 02.43.29.50.25

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tous les jours de 9h00 à 11h30 Fermé le mercredi

Levée: 12h00

BIBLIOTHEQUE

Mercredi 14h30 – 17h00 Samedi 10h00 – 12h00 Dimanche 10h00 – 12h00

DECHETTERIE

Lombron – « le paturail »

02.43.20.93.23 Horaires été

Lundi 09h00 – 12h00

Mercredi 14h00 – 18h00

Vendredi 14h00 – 18h00

Samedi 09h00 – 12h00

Les sacs jaunes sont à retirer en mairie

SERVICES D'URGENCE LE WEEK-END

Médecin: appeler le 15
Pharmacie: service de garde 0810.786.759

Redevance incitative.

Les communes du pays des brières et du gesnois passeront à la redevance incitative a partir du 1^{er} Janvier 2014. Dans le cadre de la mise en place, 8 enquêteurs passeront dans les foyers afin de recenser les bacs, vérifier le n°, vos coordonnées et le volume de celui-ci, expliquer la nouvelle facturation.

Ils seront munis d'une accréditation signée par le président du smirgéomes et du maire de la commune.

Sur la commune, l'enquête se déroulera les 9-10-11 Mai.

Nous vous remercions d'ores et déjà de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil.

Accueil de loisirs

Les inscriptions pour le mois de juillet auront lieu les 9-10-11 Mai de 15h30 à 19h auprès de Catherine



Torcé informations

Les nouvelles du Conseil Municipal

✓ Passage des chemins privés en domaine public

Pour simplifier le plan cadastral, la rue des Vergers et une partie de la rue de l'Ancienne Gare ont été transformées en voirie communale.

Nous avons procédé à la réunion de parcelles constituant l'actuelle emprise du Groupe scolaire Marie Pape Carpantier pour les parcelles suivantes. Section B : parcelles 934 - 935 - 933 - 392 - 1391 - 1393.

✓ Assainissement de l'agglomération Route de St Roch

Ces travaux budgétés en 2011 concernant la route de St Roch depuis le cimetière jusqu'au Pâtis. Ils ont été réalisés du 6 février au 2 Mars 2012 par l'entreprise mancelle GT canalisations. Celle-ci a effectué la pose d'un collecteur d'eaux usées, d'un poste de relèvement des eaux usées et d'une conduite de refoulement ainsi que la réalisation de 10 branchements particuliers. Ces travaux représentent 225 mètres linéaires de collecteurs d'un diamètre de 200 mm, 115 mètres linéaires de branchement d'un diamètre 125 mm, 234 mètres linéaires de refoulement d'un diamètre de 63 mm. Le tout pour un coût global de 113 000 € TTC.

✓ Permanence des élections présidentielles des 22 avril et du 6 mai 2012 et des législatives des 10 et 17 Juin.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h, n'oubliez pas votre nouvelle carte d'électeur qui vous a été distribuée très récemment.

✓ *Divagation de chiens*

Problème récurrent, la divagation des chiens et chats pose des problèmes de :

- o Sécurité (sécurité routière, morsures et chutes possibles).
- o L'hygiène (déjections sur les trottoirs, devant les portes et portails, transmission possible de germes pathogènes si les animaux ne sont pas vaccinés.
 - o Prédation éventuelle.

Pour lutter contre cette nuisance, le conseil municipal lors de la séance du 10 janvier 2012 a pris la délibération suivante:

- Construction d'un chenil communal
- Sanctions:
 - Récupération d'un animal par un élu ou un agent communal 50 € par déplacement
 - **4** Garde au sein du chenil communal : 10 € par nuit
 - ♣ Placement en chenil : 50 €
 - Larence de 24 h appliquée dès la prise en charge de l'animal

✓ Syndicat d'eau

Les conseils syndicaux du SIAEP de Vive Parence et du SIAEP de Boëssé le Sec ont opté pour la fusion des deux syndicats. Le nouveau syndicat dénommé « SIAEP de la région « Vive Parence » a pris effet au 1er janvier 2012, il comprend 16 communes, à savoir : Beaufay - Boéssé le Sec - Briosne les Sables - La Bosse - Courcemont - La Chapelle St Rémy - Lombron - Prévelles - St Aubin des Coudrais - St Célerin le Géré - St Denis des Coudrais - St Georges du Rosay - St Martin des Monts - Sillé le Philippe - Torcé en Vallée - Villaines la Gosnais.

Le siège social se situe à la mairie de Torcé-en-Vallée.

Le syndicat compte à ce jour 6039 abonnés pour 11613 habitants.

La fusion des deux syndicats s'inscrit dans le plan départemental de coopération intercommunale avec dans l'année 2013 l'arrivée de la commune de Bonnétable et de la dissolution du syndicat mixte de production d'eau potable des Bretellières.

L'objectif du rapprochement des syndicats de la région est de mutualiser les charges de fonctionnement afin d'alléger autant faire se peut la facture d'eau de nos abonnés.



TORCE FOOTBALL CLUB

Le lundi 9 avril à 15 h au stade Levacher, se déroulera le match des 8èmes de finale de la coupe de District auxquelles l'équipe A du TFC accède pour la 1ère fois de son histoire.

Actuellement à la deuxième place de sa poule en 3^{ème} division, ce match opposera le TFC à l'équipe de « Le Mans Gazellec » évoluant en 2^{ème} division. Notre équipe locale compte sur votre présence « Amis Torcéens » et vos encouragements pour se surpasser et ainsi continuer son brillant parcours en coupe.

Le samedi 23 Juin, à partir de 10 h au stade, le TFC organise son 1er tournoi de sixte de Seniors (à partir de 16 ans), ouvert à tous (licenciés, non licenciés, féminines...)

Inscriptions et renseignements : Thomas au 06.29.57.48.85 Buvette et restauration sur place.



22 Juin : fête de la musique

Aide à l'aménagement à l'habitat :

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans. Le programme « HABITER MIEUX » permet :

- ✓ La réalisation de travaux de rénovation thermique (isolation) des combles, des murs, chaudière performante...).
- ✓ De vous aider avec un plan de financement

Exemple: Pour des travaux (ou installation d'une chaudière) estimés à 5241€ gain énergétique de 28%, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration à l'Habitat) peut vous aider.

- ✓ Participation: 994€✓ Prime « habiter mieux »: 1600€
- ✓ Prime « conseil général » : 1000€
- ✓ Reste à payer : 1647€ Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt Aides ou prêts bancaires pour financer le reste

NB: Ne pas dépasser un certain plafond de ressources, le niveau de revenus annuels du ménage ne doit pas dépasser les montants ci-dessous :

Nombre de personnes dans le ménage	Niveau de ressources (revenu fiscal de référence de l'année N-2)	
1	11 614 €	
2	16 985 €	
3	20 428 €	
4	23 864 €	
5	27 316 €	
Par personne supplémentaire	+ 3 441 €	

Contact : Direction Départementale des Territoires de la Sarthe ANAH: Tél: 02.43.78.87.74 Site internet: http://www.anah.fr/habitermieux.html

Samedi 31 mars 9h-12h – recrutement jobs d'été Au centre social – 02.43.76.70.25

Le comité des fêtes a reporté son concours de la chanson française.

Celui-ci aura lieu le 12 Mai 2012 à la salle Cérès comme prévu initialement.

Agenda du 2ème trimestre

Dates	Manifestations	Organisateurs	Lieux
22 avril	Marché aux Fleurs	La Vallée des Enfants	Place de la Poste
1 ^{er} mai	Loto	Ainés Ruraux	Salle Cérès
08 mai	Dépôt de Gerbes Banquet des anciens de plus de 70 ans	Commune	Salle Cérès
12 mai	Concours de la chanson Française	Comité des Fêtes	Salle Cérès
17 mai	Championnat de France International Moto Cross side car	GST	Terrain Marcel Seery
01 juin	AG	Torcé Football Club	Salle Cérès
13 juin	Concours de Boules du club	Aînés ruraux	Terrain Boules-Salle Cérès
22 juin	Fêtes de la Musique	Entr'act	Bourg de Torcé-en-Vallée
23 juin	Tournoi sixt senior	Torcé Football Club	Stade
24 juin	Fête de l'Ecole	Ecole	Groupe Scolaire
02 juillet	Pèlerinage de la Juillette	Paroisse	Église
13 juillet	Retraite aux flambeaux + Feu d'artifice	Commune	Bourg + Terrain Foot
14 juillet	Tir à la carabine + méchoui sous chapiteau	Comité des Fêtes	Parking Salle Cérès